

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-512963

NO 31  
CA

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

7131

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENJ.DYA

Date de naissance :

30-01-66

Adresse :

Tél. :

29 94

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Zineb GUESSOUS  
Dermatologie - Cosmetologie

Date de consultation :

Centre Commercial Nafha - Bd 2

Nom et prénom du malade :

Bd Brahim Roudam - Casablanca

Lien de parenté :

Age:

Nature de la maladie :

Lui-même

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Conjoint

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous brouillon à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/11/2010	S		30000	INP: [REDACTED] Dr. Zineb GUESSOUS
26/11/2010	S	G		Dr. Zineb GUESSOUS

### EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KADMI	17.11.2010	317,50
27, Rue Ahmed KADMIRI	20-11-2010	317,50

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [REDACTED]
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Zineb GUESSOUS

Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier

## SPECIALISTE

Maladies de la peau - du cuir Chevelu et maladies sexuellement transmissibles

Esthétique, Cosmétologie

Diplôme de Cancerologie Cutanée

Diplôme de Diététique Médicale et Diabetologie

Diplôme de Laser

HYPNOSE MEDICALE



# الدكتورة زينب جسوس

خريجة كلية الطب بمونبولي

اختصاصية

في أمراض الجلد و الشعر والأمراض الزهرية

علم التجميل و جراحة الجلد

العلاج بالليزر

Casablanca, le .. 20/1/2020 ..... الدار البيضاء، في

Amina Benbrahim

38.50 x 4

Maltofer



x 40

4 huits

50.0

Bonnyk



1gell / 50

2 Semaines

43.0

Mycoderm



soap de la matin - plis

64.0

Causkue



le soir

*Ziz*

Dr. Zineb GUESSOUS

Dermatologie - Cosmétologie

Centre Commercial Nadia - IMM 2

Bd Brahim Roudani - Casablanca

Tel: 05 22 98 17 95 Fax: 05 22 98 17 96

13/17.0

المراكز التجارية - شارع إبراهيم الروانى (سابقا طريق الجديدة) - عمارة 2 رقم 4 الطابق الأول - طرامواي : بوسجور - الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 98 17 95 / 05 22 98 17 96 - الفاكس: 05 22 98 17 96

Centre Commercial Nadia - Bd. Brahim Roudani (Ex route El Jadida) - Imm. 2 - 4<sup>er</sup> étage - Tram: station Beauséjour - Casablanca

Tél: 05 22 98 17 95 / 05 22 98 17 96 - Fax: 05 22 98 17 96

E-mail: drzinebguessous@gmail.com

LOT : 1716  
EXP : 08/22  
PPC : 95.00DH

LOT : CT004E  
PER : 06 2024  
PPV : 64 00

38,50



38,50



**ESOMYK® 150 mg** 4 gélules  
PPV 500HOU EXP 11/2021  
LOT 86033 1

LOT: 08219013  
PER: 05-2024  
PPU: 49,00 DH

26,50

38,50

38,50

A17911



# Docteur Zineb GUESSOUS

Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier

## SPECIALISTE

Maladies de la peau - du cuir chevelu et maladies sexuellement transmissibles

Esthétique, Cosmétologie

Diplôme de Cancerologie Cutanée

Diplôme de Diététique Médicale et Diabetologie

Diplôme de Laser

HYPNOSE MEDICALE



# الدكتورة زينب جسوس

خريجة كلية الطب بمونبولي

اختصاصية

في أمراض الجلد و الشعر والأمراض الزهرية

علم التجميل و جراحة الجلد

العلاج بالليزر

Casablanca, le 17/1/2020 ..... الدار البيضاء، في

BENBRAHIM

Amine

- Topique DA lait.

~~26,5°~~  
- Skinosotis ~~AS~~ pde lawij 1 semaine

95,0  
- Psor ~~AS~~ lawij goods lenors

PHARMACIE ZYMA  
27, Rue Ahmed KADMIRI  
Cité Plateau Nidha Al Waha  
Tél : 022.99.43.95

Dr. Zineb GUESSOUS  
Dermatologue - Cosmétologie  
Centre Commercial Nadia - Imm. 2 étage  
Casablanca

المركز التجاري ناديا - شارع ابراهيم الرزازاني (ستيفا طريق الجديدة) العمارة 2 رقم 4 الطابق الأول - طرامواي : بوسحور - الدار البيضاء  
الهاتف: 05 22 98 17 96 / 05 22 98 17 95 , الفاكس: 05 22 98 17 96

Centre Commercial Nadia - BD. Brahim Roudani (Ex route El Jadida) - Imm. 2 n° 4 1er étage - Tram: station Beauséjour - Casablanca

Tél: 05 22 98 17 95 / 05 22 98 17 96 - Fax: 05 22 98 17 96

E-mail: drzinebguessous@gmail.com